

Passage en force de la Direction aux instances pour la création d'une équipe commune en Pneumologie :

**Il ne suffit pas de déclarer partout que le dialogue social fonctionne
au CHU, car force est de constater ...**

Lors des instances CHSCT du 24 février 2022 et CTE du 1 mars 2022, la direction du CHU CAEN NORMANDIE, a présenté pour avis aux membres de ces 2 instances la création d'une équipe commune de pneumologie au niveau 21.

Toutes les organisations syndicales présentes aux instances ont voté contre face aux difficultés rencontrées par ce service, à leur souffrance au travail, et à la déréglementation de l'organisation du temps de travail. Les organisations syndicales ont toutes demandé à la direction qu'un poste Aide-soignant de nuit soit ajouté au projet.

Aujourd'hui, les membres du CTE ont siégé pour avis sur cette nouvelle organisation : pas de changement de documents présentés, pas de nouvelles propositions.

Le secrétaire du CTE en accord avec l'ensemble des organisations syndicales a adressé une déclaration au président du CTE:

Au vu des différentes remarques sur les difficultés, la souffrance du personnel, le manque de renforts sur les postes de nuit notamment, non pris en compte par la Direction, les membres du CTE votent à l'unanimité CONTRE ce projet.

Malgré les conditions de travail au sein de ce service, la direction n'a aucune réponse à apporter aux soignants et aux organisations syndicales.

Pour rappel, la direction est garante de l'état de santé de ses agents.

Celle –ci doit mettre en place une organisation, des moyens adaptés pour protéger la santé des agents et prendre les mesures de sécurité pour faire cesser les dangers dont ils ont connaissance.

NOUS NE VOUS LACHERONS PAS !!!